



LA BIOLOGIE CLINIQUE SANG FRONTIÈRES

29^e congrès annuel



société
québécoise
de biologie
clinique

Château Bromont,
Bromont, Québec
1^{er} au 4 Octobre 2008

EXPOSITION COMMERCIALE

RÈGLES ET PROCÉDURES

FORMULAIRE DE RÉSERVATION



Château Bromont,
Bromont, Québec
1^{er} au 4 Octobre 2008

1. INTRODUCTION ET RÉSUMÉ

Les manufacturiers et distributeurs de produits diagnostiques et d'équipements sont intimement liés à l'intérêt et au succès du congrès annuel de la SQBC. Leur participation est aussi très appréciée de tous les participants.

Comme vous pourrez le constater en consultant le programme, deux périodes seront réservées **exclusivement** à nos partenaires, afin de leur permettre de tenir une exposition scientifique et commerciale de leurs produits. Cette année, ces périodes sont le jeudi 2 octobre de 17h00 à 20h00 et le vendredi 3 octobre de 13h30 à 16h30. L'ouverture de l'exposition, jeudi soir, sera soulignée par un cocktail sur le site.

Plan de l'exposition

L'exposition se tiendra au Château Bromont dans les salons B et C (voir le plan annexé à cet envoi). Vingt (23) kiosques de type "CLÉS EN MAIN", de dimension 8' X 10' seront disponibles.

Coût des espaces

Le coût de location de chaque espace (*incluant la TVQ et la TPS*) est de **2 500 \$**. L'attribution des emplacements se fera selon l'ordre d'arrivée des réservations, en appliquant la règle du "premier arrivé, premier choix".

Pour qu'une réservation soit considérée valide, le formulaire de réservation doit être accompagné d'un chèque libellé au nom de la Société québécoise de biologie clinique.

Sur réception de ces documents, le comité organisateur fera parvenir un accusé de réception confirmant la réservation d'un emplacement au nom de la compagnie.

2. ALLOCATION DES EMPLACEMENTS

Le nombre maximal de kiosques est limité à 23. Les kiosques seront d'abord alloués aux 23 premiers exposants dont le formulaire de réservation aura été retourné dûment complété et accompagné d'un chèque de 2500 \$ par kiosque à l'ordre de la SQBC (les chèques postdatés ne seront pas acceptés).

Sur le formulaire de réservation, l'exposant indique ses préférences d'emplacement pour son/ses kiosque(s). Le comité organisateur déterminera l'emplacement du/des kiosque(s) en tenant compte des préférences exprimées et en fonction de l'ordre de réception du formulaire d'inscription.



Château Bromont,
Bromont, Québec
1^{er} au 4 Octobre 2008

3. SERVICES COMPRIS

Les services de la firme "DEE, Décor Experts Expo" ont été retenus pour l'aménagement du salon d'exposition, nous permettant de vous offrir des kiosques "CLÉS EN MAIN".

Le concept "CLÉS EN MAIN" permet d'harmoniser la présentation générale du salon d'exposition tout en diminuant vos coûts de décoration. En contrepartie, **les kiosques pré-montés des exposants ne seront pas acceptés.**

DEE vous propose sur le formulaire ci-joint un ensemble d'éléments de base avec un choix de mobilier qui sont fournis avec le kiosque "CLÉS EN MAIN". De plus, pour répondre à vos besoins spécifiques, vous pouvez commander à vos frais sur le bon de réservation ci-inclus, plusieurs éléments à la pièce.

Ne sont pas incluses les prises mâles et femelles particulières à un instrument donné. Pour vos besoins électriques particuliers, vous devez contacter la responsable désignée de l'hôtel, Madame Sandra Normandin (1-800-304-3433 poste 525).

La location d'un kiosque donne droit à deux (2) **sessions d'exposition exclusives** d'une durée de 3h00 et à l'**inscription de deux personnes** (vous devez vous inscrire auprès du secrétaire). Toute personne supplémentaire au kiosque **devra s'inscrire à un taux préférentiel de (50\$ par jour ou 100\$ pour la durée du congrès)**. Tous les autres frais (hébergement, repas, banquet, etc.) sont de la responsabilité de la compagnie et les arrangements sont pris avec le Château Bromont, selon les ententes négociées par le comité organisateur avec le Château Bromont (voir programme préliminaire). Vous avez d'ailleurs droits aux forfaits négociés avec l'hôtel dans le cadre du congrès. L'accès à l'aire d'exposition est strictement réservé aux personnes inscrites au congrès.

Le Château Bromont peut également vous offrir d'autres services, **à vos frais**, pour lesquels vous devrez contacter la responsable de l'hôtel, Madame Sandra Normandin (1-800-304-3433 poste 525).

4. MARCHANDISES D'EXPOSITION

4.1 Transport et manutention



Château Bromont,
Bromont, Québec
1^{er} au 4 Octobre 2008

Le transport des marchandises au site de l'exposition et leur manutention sur le site sont sous l'entière responsabilité de l'exposant. Aussi l'exposant devra-t-il s'assurer que la compagnie de transport sera responsable de **la livraison des marchandises jusqu'à la salle d'exposition**. De même pour le retour, les transporteurs viendront chercher les marchandises à la salle d'exposition. Afin de faciliter l'opération, la SQBC a convenu avec le Château Bromont d'une coordination des activités reliées à la livraison. Pour toute question reliée aux équipements lors de la livraison de marchandises à l'hôtel, nous vous prions de contacter la responsable désignée de l'hôtel, Madame Sandra Normandin (1-800-304-3433 poste 525).

4.2 Réception de la marchandise

La marchandise livrée à l'hôtel devra être identifiée clairement :

- Nom de l'exposant
- Numéro du kiosque
- Exposition SQBC
- a/s Sandra Normandin
- Château Bromont,
- 90, rue Stanstead
- Bromont, Qc, J2L 1K6
- Canada

Adresser à Madame Sandra Normandin (1-800-304-3433 poste 525).
toute demande spéciale concernant la livraison et l'entreposage de marchandises.

4.3 Transport et installation définitive des marchandises

Les kiosques seront montés par la firme "DEE" le mercredi.

Les exposants pourront installer leur marchandise dans les kiosques selon l'horaire d'installation suivant :

- jeudi le 2 octobre de 8h30 à 16h00

De plus les exposants auront accès à la salle d'exposition selon l'horaire suivant :

- vendredi le 3 octobre de 8h30 à 12h00



Château Bromont,
Bromont, Québec
1^{er} au 4 Octobre 2008

4.4 Démontage des kiosques.

Le démontage des kiosques d'exposition ne peut débuter avant la fermeture de l'exposition soit 16h30 le vendredi 3 octobre.

4.5 Retour des marchandises

L'exposant doit s'assurer qu'un transporteur vienne cueillir sa marchandise à l'hôtel dans les meilleurs délais possibles à compter du vendredi 3 octobre à 16 h30.

4.6 Protection

Ni le comité organisateur, ni l'hôtel ne sont responsables de la protection des marchandises d'exposition contre le vol, le feu, les accidents ou autres dommages. Il revient à l'exposant de se munir d'une protection d'assurance pour son matériel. Durant la période de transfert de toute marchandise, l'exposant aura toujours la responsabilité de son matériel.

En dehors des heures d'exposition ou de montage et démontage des kiosques, les salles d'exposition seront verrouillées pour faciliter la protection du matériel.

4.7 Roulottes commerciales.

Exceptionnellement, le Château Bromont nous permet d'utiliser quelques espaces extérieurs pouvant recevoir des véhicules du type roulotte commerciale servant à des démonstrations.

La SQBC considère la présence d'un tel véhicule équivalente à la location d'un **kiosque supplémentaire** (donc 2 kiosques dont un kiosque intérieur) et exige des frais identiques soit \$2500 pour en autoriser la présence.

De plus, la SQBC exige un engagement formel de la compagnie utilisant une roulotte commerciale à **l'effet qu'aucune activité s'y déroulant ne viendra perturber les périodes d'activités scientifiques ou commerciales des congressistes.**

Vous devez contacter **Docteur Guy Planet au (450) 699-2425 poste 4260** pour vous prévaloir d'un arrangement à cette fin.



Château Bromont,
Bromont, Québec
1^{er} au 4 Octobre 2008

5. EXPOSITION

Il y aura deux séances d'exposition :

- jeudi le 2 octobre de 17h00 à 20h00
- vendredi le 3 octobre de 13h30 à 16h30

L'utilisation de panneaux de démonstration et de matériel d'exposition doit se faire de façon à ne pas interférer avec les autres exposants. Chacun doit se limiter à l'aire louée.

Tout le matériel d'exposition doit être à l'épreuve du feu.

Si l'opération d'un appareil produit un bruit d'intensité excessive ou des odeurs qui dérangent les exposants voisins ou les activités, il sera nécessaire d'interrompre son opération.

L'exposant convient que radio, télévision ou autre équipement audiovisuel seront opérés de telle manière et à tel endroit, de façon à ne pas déranger les autres exposants. L'intensité du son doit être maintenue de façon à se limiter à l'environnement immédiat de l'espace de location et le comité organisateur se réserve le droit de prohiber l'usage de tout équipement qui contrevient à ces règles.

6. REMISE EN CAS D'ANNULATION

Remise de 100% si la réservation est annulée avant le 1er septembre 2008, en autant que le kiosque soit reloué.

Remise de 90% si la réservation est annulée après le 1er septembre 2008, en autant que le kiosque ait été reloué.

Aucune remise si la réservation est annulée et que le kiosque demeure non loué.

Aucune remise si le matériel d'exposition n'est pas acheminé à temps au quai de réception des marchandises de l'hôtel (voir section 4.2).



Château Bromont,
Bromont, Québec
1^{er} au 4 Octobre 2008

7. HORAIRE DES ÉVÉNEMENTS RELIÉS À L'EXPOSITION COMMERCIALE

Réception des marchandises

Mercredi le 1 octobre de 7h00 à 17h00 (Salle d'entreposage).

Judi le 2 octobre de 07h00 à 11h00 (Salons B et C).

Installation de l'électricité

Il faut absolument faire connaître ses besoins électriques lors de la réservation (ampérage requis, 220 volts etc.) pour la planification du matériel requis vous devez contacter la responsable désignée de l'hôtel, Madame Sandra Normandin (1-800-304-3433 poste 525).

Pré montage des kiosques par la firme "DEE".

Mercredi 1 octobre (Salle de bal).

Installation des exposants dans leur kiosque

Judi le 2 octobre 08h00 à 16h00.

Première séance d'exposition

Judi le 2 octobre de 17h00 à 20h00.

Deuxième séance d'exposition

Vendredi le 3 octobre de 13h30 à 16h30.

Démontage par les exposants et "DEE"

Vendredi le 3 octobre de 17h00 à 23h00.

Remise de la salle d'exposition à l'hôtel

Vendredi le 3 octobre 23h00.

Départ des marchandises du site du congrès

Vendredi le 3 octobre à compter de 17h00.